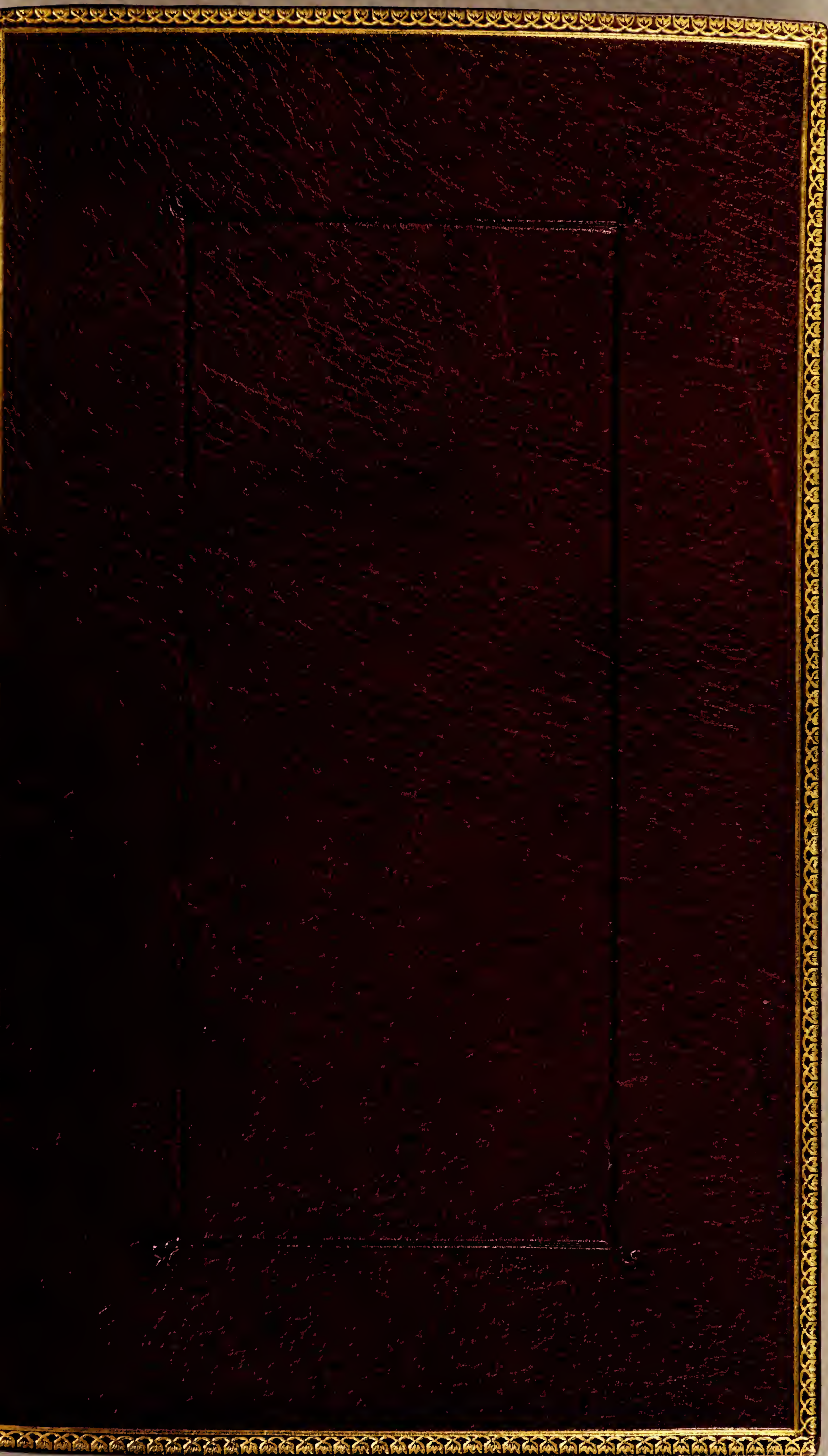




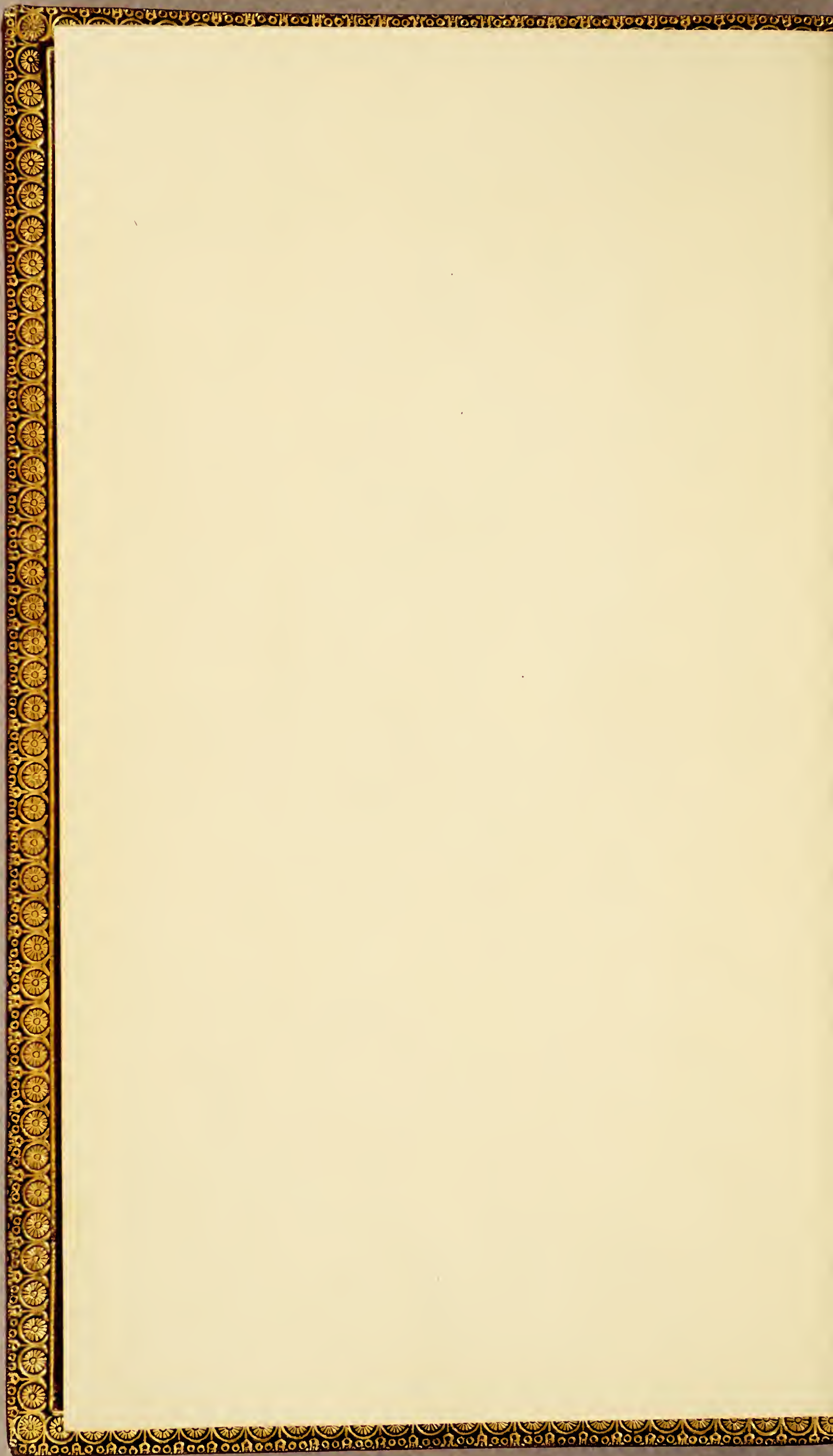


John Carter Brown
Library
Brown University

JOHN CARTER BROWN
LIBRARY

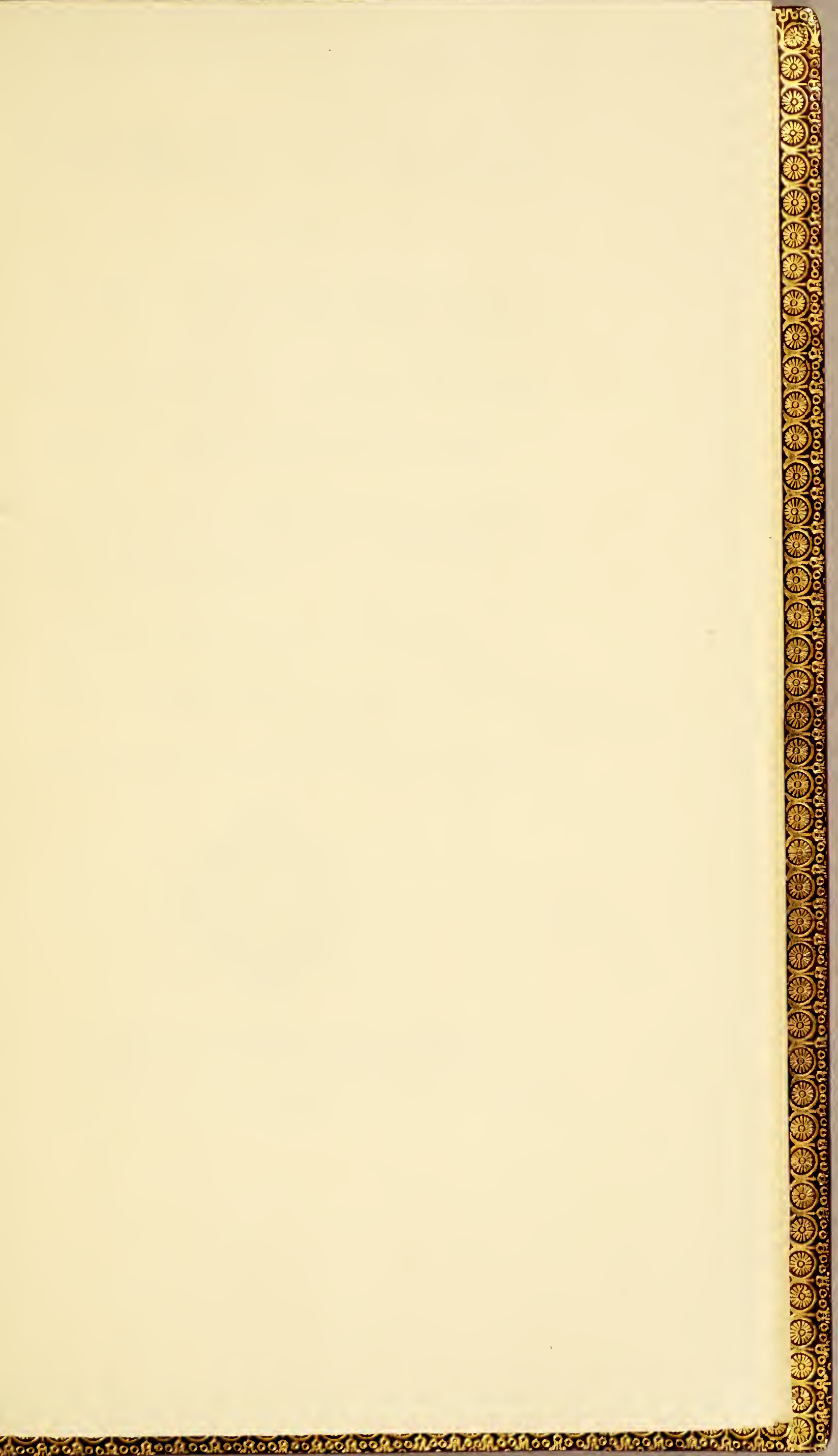
Purchased from the
Trust Fund of
Lathrop Colgate Harper
LITT. D.













OBSERVATIONS

S U R

LE MÉMOIRE

JUSTIFICATIF

DE LA COUR DE LONDRES ,

Par PIERRE - AUGUSTIN CARON
DE BEAUMARCHAIS, Armateur &
Citoyen François ;

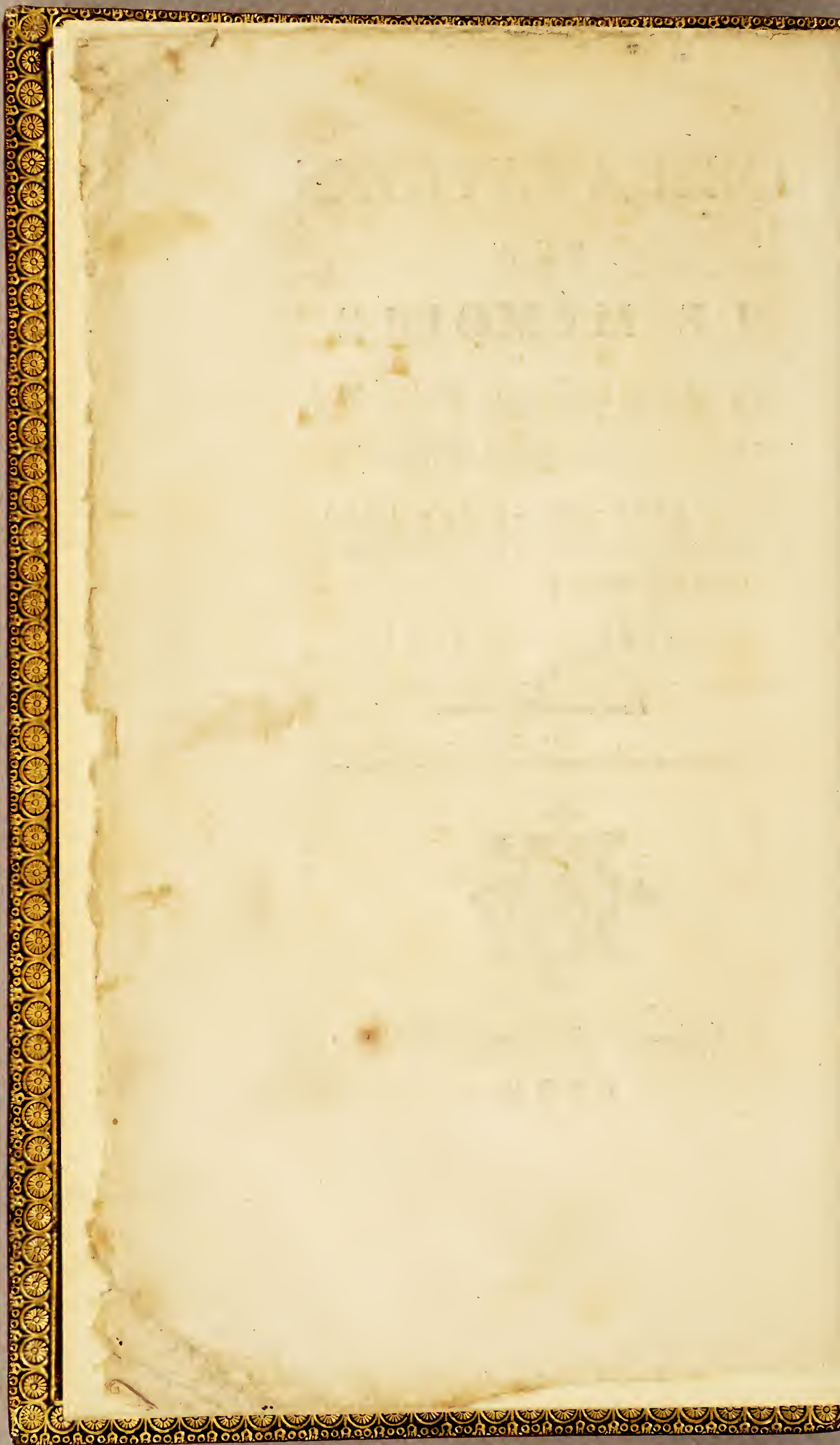
DÉDIÉES A LA PATRIE.

Facit indignatio versum.

Juv. Sat. 1.



1779.





OBSERVATIONS

S U R

LE MÉMOIRE

J U S T I F I C A T I F

DE LA COUR DE LONDRES.



PREMIER MOTIF D'ÉCRIRE.

S'IL peut être permis à un particulier d'oser un moment s'immiscer dans la querelle des souverains ; c'est lorsqu'appelé, par eux-mêmes, en jugement dans des *mémoires justificatifs* adressés au public dont il fait partie, il s'y voit personnellement cité sur des faits tournés en reproches de *perfidie* contre les ennemis de ces souverains ;

mais qui , présentés avec plus de franchise , servent eux-mêmes à justifier la puissance inculpée , à rendre à chacun ce qui lui appartient.

SECOND MOTIF D'ÉCRIRE.

S'il est reçu , parmi les rois , d'entretenir à grands frais , les uns chez les autres , de fastueux inquisiteurs , dont le vrai mérite est autant de bien éclairer ce qu'on fait dans le pays de leur résidence , que d'y répandre , sans scrupule , les plus fausses notions des événements , lorsque cette fausseté peut être utile à leurs augustes commettants ; au moins n'avoit-on encore vu , chez aucun peuple , un magnifique ambassadeur pousser la dissimulation de son état , jusqu'à en imposer même à son pays , dans ses dépêches ministérielles , pour augmenter la mésintelligence entre les nations , ou pour accroître sa confiance & préparer son avancement.

C'est pourtant ce qui résulte aujourd'hui de l'examen des prétendus faits touchant le commerce entre la France & l'Amérique , cités dans le *mémoire justificatif* du roi d'Angleterre ,

sur les rapports fautifs du vicomte de Stormont, que je nomme ici sans scrupule ; parce qu'il a semblé m'y inviter lui-même, en faisant servir mon nom & mes armements à des accusations de *perfidie* contre la France.

S'IL entrait dans mon plan de traiter le fond de la question qui divise aujourd'hui les deux cours, je n'aurois nul besoin d'établir, par les faits particuliers qui me concernent, que, non-seulement nos ministres ont montré plus d'égards qu'ils n'en devoient à l'Angleterre, à la nature des liaisons subsistantes ; mais qu'ils sont restés, par complaisance pour la cour de Londres, fort en-deçà des droits non disputés de toute puissance indifférente & neutre. C'est par des faits nationaux & connus de l'Europe entière, que je ferois évanouir le reproche de *perfidie* tant de fois appliqué dans ce *mémoire justificatif*, à la conduite de la France ; & je le repousserois si victorieusement sur ses auteurs, que je ne laisserois aucun doute sur la vérité de mon assertion.

En effet , quelle est donc la nation qui prétend aujourd'hui nous souiller du soupçon de perfidie , en réclamant , avec tant d'assurance , & l'honneur & la foi des traités ? N'est-ce pas cette même nation Angloise , injuste envers nous par système , & dont la morale à notre égard a toujours été renfermée dans cette maxime applaudie mille fois à Londres , dans la bouche du grand politique Chatam : *Si nous voulions être justes envers la France & l'Espagne , nous aurions trop à restituer. Les affoiblir , ou les combattre , est notre unique loi , la base de tous nos succès ?*

N'est-ce pas ce même peuple dont les outrages & les usurpations n'ont jamais eu d'autres bornes que celles de ses pouvoirs ; qui nous a toujours fait la guerre sans la déclarer ; qui , après avoir , en 1754 , assassiné M. de Jumonville , officier François , au milieu d'une assemblée convoquée en Canada pour arrêter des conventions de paix & fixer des limites , a , sans aucun objet même apparent , commencé la guerre de 1755 , en pleine paix , par la prise inopinée de 500 de nos vaisseaux , & l'a terminée , en 1763 , par

le traité le plus tyrannique , & l'abus le plus intolérable des avantages que le sort des armes lui avoit donnés sur nous dans cette guerre injuste ?

N'est-ce pas cette nation usurpatrice , pour qui la paix la plus solennellement jurée n'est jamais qu'une treve accordée à son épuisement , & dont elle sort toujours par les plus criantes hostilités ? Qui , dès 1774 , avoit souffert que son commandant au Sénégal , le sieur Macnémara , fit enlever un vaisseau François du commerce de Nantes , qu'on n'a jamais rendu ? Qui , dans l'année 1776 , après nous avoir outragés de toute façon dans l'Inde ; insulta sur le Gange trois vaisseaux François , la *Sainte-Anne* , la *Catherine* , & l'*Isle de France* , & fit tirer sur eux à boulets , au passage de Calcuta , brisa nos manœuvres , tua ou blessa nos matelots , & couronnant l'atrocité par la dérision , leur envoya sur le champ des chirurgiens pour panser les blessés ? Outrage dont tous les commerçants de l'Inde , irrités & consternés , n'ont cessé de demander justice & vengeance au roi de France.

N'est-ce pas encore cette même

nation qui , toujours fidelle à son système , avoit donné l'ordre , un an avant l'ouverture des hostilités , de nous attaquer dans l'Inde à l'improviste , & de nous chasser de toutes nos possessions , comme cela est irrévocablement prouvé par la date de l'investissement de Pondichéry en 1778 : & qui , imperturbable en son arrogance , ne rougit pas de faire avancer froidement aujourd'hui par son doucereux écrivain : *qu'il est au dessous de la dignité de son roi d'examiner les époques où les faits se sont passés* ; comme si dans toute querelle il n'étoit pas reconnu que le tort est tout entier à l'agresseur ?

N'est-ce pas cette nation toujours provoquante , qui pendant ce même temps de paix , s'arrogeant le droit de douane & de visite sur tout l'océan , se faisoit un jeu d'essayer notre patience , en arrêtant , insultant & vexant tous nos vaisseaux de commerce à la vue de nos côtes même ?

N'est-ce pas un marin de cette nation que désigne le capitaine Marcheguais de Bordeaux , arrêté en mars 1777 , à 130 lieues de la côte de France , lorsqu'il déclare qu'on lui a tiré huit

coups de canons à boulets , brisé toute ses manœuvres ; & que même après avoir envoyé quatre hommes & son second , faire visiter ses passeports & prouver qu'ils étoient en regle , il n'en a pas moins vu passer sur son bord dix scélérats , vu crever ses ballots , bouleverser tout dans son navire , le piller , l'emmener prisonnier , & le retenir , lui fixieme , à leur bord , tant qu'il leur a plu de lui voir avaler le poison de l'insulte , & des plus grossiers outrages ?

N'étoit-ce pas aussi par des capitaines Anglois , que dans ce même temps de paix , plusieurs navires de Bordeaux , entr'autres le *Meulan* & la *Nancy* , furent enlevés en sortant du Cap , & les équipages indignement traités , quoiqu'ils fussent expédiés pour France , & ne continssent aucunes munitions de guerre ? Qu'un capitaine Morin fut arrêté à la pointe des Prêcheurs , atterrage de la Martinique , & conduit à la Dominique , malgré des expéditions en regle pour le Cap-François & S. Pierre de Miquelon ? Nos greffes d'amirautés sont remplis de pareilles plaintes & déclarations faites

en 1776 & 1777 , contre les Anglois , ce peuple si loyal en ses procédés , qui nous accuse aujourd'hui de perfidie !

Ils nous enlevoient donc nos navires marchands à l'atterrage même de nos isles. Ils poursuivoient leurs ennemis jusque sur nos côtes , & les y canonoient de si près , que les boulets portoient à terre ; & ils ne faisoient nul scrupule de répondre par des bordées entieres aux représentations que les commandants de nos frégates venoient leur faire de l'indécence de leurs procédés : témoin le chevalier de Boissier , qui , ne pouvant retenir son indignation , se crut obligé de châtier cette insolence , auprès de l'isle à Vache , en désemparant , à coups redoublés , une frégate Angloise , & la forçant de se retirer dans le plus mauvais état à la Jamaïque.

Ils tiroient à boulets sur des navires entrés dans les ports de France ; témoin ce vaisseau marchand arrêté dans les jetées de Dunkerque , par plusieurs coups de canon à boulets , & forcé d'en ressortir à tous risques , pour se laisser visiter par une patache

Angloise , qui se tenoit sans pudeur en rade à cet effet.

Ne portoient - ils pas l'outrage au point de tenter de brûler des vaisseaux Américains jusque dans nos bassins ? Insulte constatée à Cherbourg , & qu'on ne put attribuer à l'étonnerie d'aucun particulier ; puisque c'étoit une corvette du roi , capitaine en uniforme , & parti de Jersey par ordre exprès de la cour , avec promesse de trois cents guinées , s'il exécutoit son projet insultant.

Ces plaintes & mille autres semblables arrivoient de toutes parts aux ministres de France , qui , pouvant & devant peut-être éclater contre l'Angleterre à de tels excès , avoient pourtant la modération d'en porter seulement leurs plaintes aux ministres Anglois , dont les réponses aussi souvent dérisoires que la conduite des marins étoit odieuse , contenoient en substance , ou qu'on étoit mal instruit , ou que les capitaines étoient ivres , ou que c'étoit un mal-entendu , ou même que c'étoient de perfides Américains masqués sous pavillon Anglois. Jamais d'autre raison , encore moins de justice ; & c'est-là le scrupuleux voisin , le candide ami , le

peuple équitable & modéré qui nous accuse aujourd'hui de perfidie !

A qui donc l'écrivain du *mémoire justificatif* prétend-il donner le change en Europe ? Est-ce pour détourner l'attention des Anglois de la conduite insensée de leur ministère, qu'on essaie en cet écrit d'y inculper le nôtre ? En accusant nos ministres d'avoir trompé la nation Française & son roi, pensent-ils étouffer les cris du peuple Anglois qui fait retentir à leurs oreilles ces mots si redoutés : rendez-nous l'Amérique & le sang de nos freres ; rendez-nous notre commerce & nos millions engloutis dans cette guerre abominables. Ce n'est pas la perfidie de nos rivaux qui nous a causé toutes ces pertes , c'est la vôtre. Eh quelle part , en effet , les ministres François ont-ils eue à l'indépendance de l'Amérique ?

Lorsque la France, à la dernière paix, mit l'Angleterre en possession du Canada ; lorsque long-temps avant cette époque, le clairvoyant M. Pitt avoit prédit : *que si on laissoit seulement forger aux Américains les fers de leurs chevaux , ils briseroient bientôt ceux de leur obéissance ;* lorsque ce même lord Chatam prédit encore à Londres en 1762 : *que la cession du*

Canada par la France feroit perdre l'Amérique aux Anglois ; lorsque la jalousie de toutes les Colonies sur les privileges accordés à la nouvelle possession, & leurs inquiétudes sur l'établissement d'un monarchisme qui sembloit menacer la liberté, commencerent les murmures & les troubles ; lorsque les concussions & les mauvais traitements firent sonner l'alarme & secouer aux Américains le joug de la dure Angleterre, en resserrant les bornes du grand mot *patrie* aux limites du continent ; la France entra-t-elle pour quelque chose dans les motifs de cette rupture ? son intrigue ou sa perfidie aveugla-t-elle enfin les ministres Anglois sur les conséquences & les suites de cette effrayante rumeur qu'ils affectoient de mépriser ?

Le feu du mécontentement couvoit de toutes parts en Amérique. Mais lorsqu'au moment de l'acte du timbre en 1766, l'incendie allumé à Boston se propagea dans toutes les villes du Nord ; quand l'émeute sanguinaire de cette ville anima les habitants à poursuivre hautement le rappel des gouverneur & lieutenant de Massachussets-Bay ; lorsque l'affaire du sénéau de Rhodes-Island força

les Anglois de rappeler ces deux officiers, & de retirer l'acte imprudent du timbre ; l'intrigue ou la perfidie de la France eut-elle la moindre part à ces événements préparatoires de la liberté des Colonies, sur lesquels l'administration Angloise daignoit à peine encore ouvrir les yeux ?

Bientôt le fatal impôt sur le thé, l'évocation des grandes affaires à la métropole, l'installation des tribunaux nommés par la cour, & mille autres attentats à la liberté des Colonies, firent prendre les armes à tous les citoyens, & former enfin ce grand corps devenu si funeste aux Anglois d'Europe, le congrès de *Philadelphie*. Mais tant d'imprudence & d'aveuglement de la part du cabinet de Saint-James, furent-elles le fruit de l'or, de l'intrigue & de la perfidie de notre ministère ?

Excitâmes-nous le soulèvement des cadets, les hostilités du général Gages à Boston, la proscription du thé dans toutes les Colonies, & tous ces grands mouvements qui avertirent l'univers que l'heure de l'Amérique étoit enfin arrivée ; pendant que les ministres Anglois, tels que ce duc d'Olivarès, si connu par le

compte insidieux qu'il rendit à son roi , Philippe , de la révolte du duc de Bragance , trompoient ainsi leur roi Georges , & le berçoient fidèlement du plus absurde espoir sur la réduction de l'Amérique ?

L'intrigue où la perfidie de la France dirigea-t-elle les efforts vigoureux d'un peuple élançé vers la liberté par la tyrannie , quand les vaisseaux Anglois furent si fièrement renvoyés en Europe ? Fut-ce la France encore qui échauffa l'obstination Angloise à les ramener en Amérique , & celle des Américains à les refuser , à en brûler les cargaisons ?

Et la rupture ouverte entre les deux peuples , & les armements réciproques , & l'affaire honteuse de Lexington , & celle de Bunkershill , & la lâcheté des Anglois d'armer les esclaves contre les maîtres en Virginie , & celle encore plus grande d'y contrefaire les papiers monnoies pour les discréditer , espece d'empoisonnement inconnu jusqu'à nos jours , & toutes les horreurs qui ont porté l'Amérique à publier enfin son indépendance , à la soutenir à force ouverte , ont-elles été le fruit de l'intrigue & de la perfidie Françoisse , ou celui de l'avi-

dité, de l'orgueil, de la sottise & de l'aveuglement Anglois?

Vit-on la France alors se permettre d'user des droits du plus ancien, du plus profond, du plus juste ressentiment, pour fomenter chez ses voisins malheureux, la révolte & le trouble??

Spectatrice tranquille, elle oublia tous les manques de foi de l'Angleterre, & les intérêts de son propre commerce, & la grande raison d'état qui permet, qui peut-être ordonne de profiter des divisions d'un ennemi naturel pour entretenir sa détresse, ou provoquer son affoiblissement; quand une expérience de plus d'un siècle a prouvé que nul autre moyen ne peut le rendre juste & loyal envers nous.

Ainsi, quoique le palais de Saint-James ne méritât, comme on voit, aucuns des égards que celui de Versailles lui prodiguoit en cette occasion si majeure; la France n'en resta pas moins rigoureusement indifférente & passive sur les querelles intestines de son injuste rivale.

Elle fit plus. Pour tranquilliser cette rivale inquiète, elle déclara qu'elle garderoit la neutralité la plus exacte entre

les deux peuples , & l'a religieusement gardée , jusqu'au moment où la raison , la prudence , la force des événements , & sur-tout le soin de sa propre sûreté l'ont obligée , sous peine d'en être victime , à changer publiquement de conduite , à se montrer ouvertement sous un autre aspect.

Mais pourquoi l'Angleterre , à l'instant de la neutralité , n'osa-t-elle pas l'envisager comme un manque de foi de la France , & la lui reprocher comme une infraction aux traités subsistants ? C'est qu'elle savoit bien que la question qui soulevoit ses Colonies , ne pouvoit pas s'assimiler à ces mouvements séditieux que le succès même ne justifie point , & que le prince a droit de punir dans des royaumes plus absolus.

C'est que le nom générique *roi* , dont la latitude est si étendue qu'aucun de ceux qui s'en honorent , n'a un état , un sort , un pouvoir , ni des droits semblables ; c'est que ce nom si difficile à porter , ayant une acception absolument différente dans les pays soumis au gouvernement d'un seul , tels que la paisible monarchie Françoisise , & dans les gou-

vernements mixtes & turbulents , tels que la royal-aristo-démocratie Angloise ; l'acte qui , du Languedoc ou de l'Alsace à la France , eût été justement regardé chez nous comme un crime de lèse-majesté au premier chef , n'étoit en Angleterre qu'une simple question de droit soumise à l'examen de tout libre individu.

C'est que le refus , de par le roi , de faire justice à l'Amérique , & le redressement à coups de canon , de ses longs griefs , y devoient être envisagés comme un des plus grands abus du pouvoir , comme la subversion totale des loix constitutives , & l'usurpation la plus dangereuse pour un prince de la maison de Brunswick ; car il ne devoit pas oublier , qu'un pareil soulèvement avoit fait passer la couronne en sa maison , mais à condition de la porter comme *King* Anglois , & non à la maniere du roi de France.

C'est que la réclamation véhémence des Colonies , sur le droit de n'être jamais taxé sans représentants , & celui d'être toujours jugé par ses pairs , sous la forme des jurées , avoit trouvé tant de partisans en Angleterre , qu'elle te-

noit & tient encore la nation très-divisée sur un objet si intéressant à l'état civil de chaque citoyen Anglois.

C'est que même aux assemblées du parlement, & dans quelques ouvrages des hommes les plus respectés des deux chambres, on a porté le doute à ce sujet au point d'agiter hautement : si les Anglois ne sont pas plus rebelles à la Charte commune & constitutive, que les Américains.

C'est que milord Abington, l'un des hommes les plus justes & les plus éclairés d'Angleterre, a été jusqu'à proposer en pleine chambre, à toute l'opposition, de se retirer du parlement, & d'y graver sur les registres, pour cause de leur *secession*, (mot nouveau qu'il fit exprès pour exprimer cette insurrection nationale), que le parlement & le prince avoient de beaucoup passé leur pouvoir en cette guerre ; que le parlement sur-tout, composé des représentants du peuple Anglois, n'avoit pas dû jouer la farce odieuse des valets-mâîtres, & sacrifier l'intérêt de ses commettants à l'ambition du prince & des ministres.

C'est que, dans le cas d'un pareil abus, le peuple avoit droit, dit-il, de

retirer un pouvoir aussi mal administré ; parce qu'à lui seul appartient la décision d'une guerre comme celle d'Amérique, en sa qualité de législateur suprême & de premier fondateur de la constitution Angloise.

Or si, même en Angleterre, il n'étoit pas décidé lequel est rebelle à la constitution, de l'Anglois ou de l'Américain, à plus forte raison, un prince étranger a-t-il bien pu ne pas se donner le soin d'examiner la question qui divisoit les deux peuples, & rester froid en leur querelle ! & c'est aussi le terme où le roi s'est tenu.

Ce refus de juger entre l'ancienne & la nouvelle Angleterre ; ce principe équitable & non contesté de la neutralité du roi de France une fois posé, détruisoit d'avance cette foule d'objections subtiles échappées depuis aux logiciens d'Oxford, de Cambridge & de Londres : à savoir, si le roi de France devoit ouvrir ou fermer ses ports aux vaisseaux des deux nations belligérantes, ou seulement à l'une des deux ? S'il ne devoit pas restreindre les droits de son commerce par complaisance pour une nation qui ne respecte les droits de personne ?

et sur-tout s'il ne devoit pas interdire
 ses armateurs les ports du continent
 d'Amérique, en recevant les Américains
 dans les siens? Questions, comme on
 voit, aussi vaines à proposer, qu'inutile
 à répondre. Car, par le droit absolu
 de sa neutralité, le roi ne devoit aux
 deux nations qu'un traitement absolu-
 ment égal, soit qu'il admît, soit qu'il
 rejettât leurs navires.

Ainsi, de même qu'il y auroit contra-
 diction, quand la France ouvre ses ports
 aux vaisseaux Anglois, Danois, Hollan-
 dois & Suédois, d'interdire aux négo-
 cians François la liberté d'aller com-
 mercialiser à Londres, à la Baltique, au
 Zuiderzée, &c. De même, en recevant
 les vaisseaux Américains sur le pied de
 toutes ces nations dans ses ports, la
 France ne pouvoit, sans contradiction,
 refuser à ses armateurs la liberté d'aller
 commercer à Boston, à Williamsburg,
 à Charlestown, à Philadelphie; car
 tout ici devoit être égal.

Telles étoient, selon mon opinion,
 les conséquences rigoureusement justes
 que la France devoit tirer de sa neutra-
 lité, relativement à son commerce; &
 si le roi de France, oubliant les longs

ressentiments de ses auteurs , vouloit bien avoir des égards pour ses injustes voisins en guerre avec leurs freres ; S. M. devoit croire , à plus forte raison , sa justice intéressée à ne pas soumettre en pleine paix , ses fideles sujets les commerçants maritimes , à des interdictions , à des privations qu'aucun souverain de l'Europe ne paroïssoit imposer aux siens.

Laisser nos ports ouverts & libres à toutes les nations qui ne nous faisoient pas la guerre , & ne point priver les Anglois du droit de nous épuiser , par le commerce , de toutes les productions Françoises , en laissant aux Américains la liberté de nous les acheter en concurrence ; n'étoit ce pas , de la part du roi , conserver à la fois les égards accordés aux étrangers , & maintenir la protection essentiellement due , par tout monarque équitable , au commerce de ses états ?

Hé bien ! en déclarant franchement , & selon mon opinion , que telle étoit la conduite que la France devoit tenir ; je suis obligé d'avouer que , soit délicatesse , austérité dans la morale d'un jeune & vertueux roi , dont le cœur n'a pas vieilli , ne s'est pas consumé dans cette

colere & ce desir de se venger des Anglois , que son aïeul a gardés jusqu'au tombeau ; soit amour pour la paix , soit égards de nos ministres pour les embarras de l'injuste Angleterre , ou je ne fais quelle aveugle complaisance pour les représentations du vicomte de Stormont qui ne cessoit de les arceler ; tout en reconnoissant les négociants François, fondés dans leurs demandes de protection pour le commerce qu'ils vouloient ouvrir avec l'Amérique ; les ministres du roi se sont toujours tenus à leur égard dans la plus excessive rigueur. Si quelque chose aujourd'hui doit les faire repentir de leur condescendance , n'est-ce pas de voir l'honnête écrivain du *mémoire justificatif* , essayer d'établir , comme un trait de leur perfidie , cette anxiété qui ne fut qu'une lutte perpétuelle & douloureuse entre leur autorité réprimante & les efforts très-actifs d'un commerce éclairé sur nos vrais intérêts ?

Lorsqu'à toutes les raisons qui militoient , dans mes requêtes , en faveur du commerce de France , j'ajoutois , avec cette liberté qu'un grand patriotisme peut seul excuser ; quand j'ajoutois , dis-je , qu'il paroîtroit bien étrange à toute

l'Europe que le roi de France eût la patience de laisser payer à sa ferme du tabac , jusqu'à cent francs le quintal de cette utile denrée , de souffrir même qu'elle en manquât , pendant que l'Amérique en regorgeoit ; que si la guerre entre l'Angleterre & ses Colonies duroit encore deux ans , le roi , pour n'avoir pas voulu même user des plus justes droits de sa neutralité , s'exposoit à voir les vingt-six ou trente millions de sa ferme du tabac très-compromis ; & cela , parce qu'il plaisoit aux Anglois , qui ne pouvoient plus nous fournir cette denrée , de nous en interdire insolemment l'achat dans le seul pays du monde où sa culture étoit en vigueur : espece d'audace si intolérable , qu'à Londres même on plaisantoit hautement de notre mollesse à la supporter !

Lorsque , par ces raisons & d'autres semblables , je pressois nos ministres de délier les bras au commerce de France ; comme on ne peut pas supposer que ce fût faute de nous bien entendre qu'ils nous tenoient rigueur ; il faut donc en conclure qu'un excès de condescendance pour nos ennemis , les rendoit sourds à nos instances ! Excès d'autant plus étonnant

nant qu'il étoit aisé de deviner, ce que l'expérience prouve aujourd'hui, qu'on ne leur en fauroit jamais nul gré de l'autre côté de la Manche.

Maintenant, si j'ai bien montré qu'après plusieurs siècles d'un ressentiment légitime, & selon les principes du *droit naturel*, sous les relations seules duquel les peuples ou les royaumes existent les uns à l'égard des autres, la France auroit pu sans scrupule user de toutes les occasions de se venger de l'Angleterre & de l'abaisser en favorisant les mouvements de ses colonies; & qu'elle ne l'a pas fait!

Si j'ai bien montré qu'en suivant l'exemple, en imitant les procédés de l'Angleterre, la France pouvoit abuser des embarras où la guerre d'Amérique plongeoit ses ennemis naturels, pour fondre inopinément sur leurs flottes marchandes, ou sur leurs possessions du Golfe; ce qui, loin de nous attirer la guerre, eût condamné l'Angleterre à une paix éternelle; & que par délicatesse & par honneur elle ne l'a pas voulu faire!

Il ne me reste plus qu'à prouver, d'après les citations du *mémoire justi-*

ficatif , qui touchent à notre commerce , à ma personne , à mes vues , au prétendu concours du ministère , il me reste à prouver que le vicomte de Stormont , contre la vérité , contre ses lumières & contre sa conscience , n'a pas cessé d'envoyer à sa cour des exposés très-insidieux , très-faux , de la conduite de la nôtre ; & c'est ce que je vais faire à l'instant.

Je commencerai par convenir franchement & sans détour que les négociants François , parmi lesquels je me nomme , ont fait , malgré la cour , des envois d'habits , d'armes & de munitions de toute espèce en Amérique ; & que s'ils ne les ont pas multipliés davantage , c'est que la rigueur de notre administration n'a pas cessé de mettre des entraves à leurs armements : & je conviens de cela , non-seulement parce que c'est la vérité , mais parce que je crois qu'en cette occasion les armateurs François n'étoient tenus à d'autre devoir qu'à celui de ne pas heurter , par les spéculations de leur intérêt , l'intérêt politique du roi de France.

Ils pouvoient même ignorer si le roi ,

par austerité , voyoit leurs efforts de mauvais œil ; car sous un prince aussi bon , aussi juste , il y a bien loin encore du malheur de lui déplaire , au crime affreux de lui désobéir. D'ailleurs , l'écrivain Anglois , qui fait dans son *mémoire justificatif* , une si fausse application du mot *contrebande* , aux expéditions hasardées de notre commerce , ne fait-il pas , ou feint-il d'ignorer qu'une marchandise dont l'échange ou la vente est libre en un royaume , n'y devient point contrebande , uniquement parce que son exportation ou sa destination peut nuire à une puissance étrangère ; & que le négociant , qui n'est jamais appelé dans les traités entre les rois , ne doit se piquer de les étudier que dans les points qui croisent , ou favorisent ses spéculations ?

A quel titre donc un armateur devroit-il des égards aux rivaux étrangers , aux ennemis de son commerce ? Par la nature même des choses , dans la guerre maritime , le malheureux armateur n'est-il pas condamné à supporter seul tout le poids des pertes que fait l'état , sans jamais obtenir de dédom-

agement ? Dans la guerre de terre au moins , pendant que les stipendiaires de la royauté se disputent à coups de canons , ou de fusils , un terrain , une ville , un pays , un immeuble enfin , dont le revenu doit dédommager le prince attaquant , des frais qu'il fit pour la conquête ; le citadin , le marchand , le bourgeois , qui n'a pas pris les armes , attend l'événement sans le craindre , & reste libre possesseur de son bien , à condition seulement de payer au nouveau maître le tribut que l'ancien exigeoit ; à quelques abus près.

Mais comme il est écrit qu'on ne se bat jamais pour ne rien piller ; que si l'homme est né pillard , la guerre , & sur-tout celle de mer , réveille en lui cette passion que le frein des loix n'a fait qu'assoupir : & comme , dans cette guerre de mer , il n'y a point d'immeuble à conquérir , qui puisse acquitter les dépens , en donnant des subsides , & que le champ de bataille est toujours aux poissons , quand les nobles enragés sont séparés , partis , ou coulés bas : tous les héros de l'Océan sont convenus entr'eux , pour premier retour de leurs frais , & suivant la morale des

lous, de commencer par courir sur les vaisseaux désarmés du commerce paisible, & de s'emparer, sans raison, sans pitié, ni pudeur, de la propriété du négociant, qui ne fait nulle défense; sauf à combattre & se déchirer entr'eux, lorsqu'ils se rencontreront face à face. En sorte qu'à la paix, lorsque les états fatigués se font grace ou justice, ou que se forçant la main, à raison des succès, ils se dédommagent réciproquement de leurs pertes; le pauvre armateur, à qui l'on ne songea seulement pas, qui perdit tout, à qui l'on ne rend rien, reste seul dépouillé, par le vol impuni qui lui fut fait; à lui qui n'étoit en guerre avec personne!

De cet abominable état des choses, il résulte que la violence avec laquelle on rend l'armateur première victime des querelles entre les rois, ne peut laisser dans son cœur qu'une haine invétérée contre les étrangers ennemis de son commerce & de ses propriétés. Il en résulte encore qu'on ne pourroit lui envier, sans porter un cœur infernal, la seule ressource qui lui reste contre tant de périls accumulés, celle de saisir toutes les occasions, tous les moyens

de rendre ses spéculations & promptes & lucratives.

Donc , & n'en déplaise au vicomte de Stormont , qui fait , des négociants François , de vils instruments de la perfidie de nos ministres , il ne nous a fallu que l'espoir de balancer les risques par les avantages , pour nous déterminer d'armer pour l'Amérique ; & notre calcul à cet égard étant plus fort que toute insinuation ministérielle , nous avons cru , comme je l'ai dit , être seulement tenus à l'obligation de ne pas heurter dans nos entreprises , l'intérêt reconnu du prince qui nous gouverne. Mais certes , & n'en déplaise encore au vicomte de Stormont , au cabinet Anglois , à l'écrivain du manifeste , aucun de nous n'a pensé qu'il dût à l'injuste Angleterre , le délicat égard de détourner ses spéculations d'un pays , parce qu'il étoit devenu son ennemi. Tous au contraire ont dû prévoir que les Américains , ayant de plus pressants besoins en raison de la guerre Angloise , mettroient un plus haut prix aux denrées qui leur étoient nécessaires : tel a été le véhicule général du commerce de France.

Quant à moi qu'un goût naturel pour la liberté , qu'un attachement raisonné pour le brave peuple qui vient de venger l'univers de la tyrannie Angloise , avoit échauffé ; j'avoue avec plaisir que , voyant la sottise incurable du ministère Anglois qui prétendoit asservir l'Amérique par l'oppression , & l'Angleterre par l'Amérique ; j'ai osé prévoir le succès des efforts des Américains pour leur délivrance : j'ai même osé penser que , sans l'intervention d'aucun gouvernement , ni des colosses maritimes qu'ils soudoyent , l'humiliation de l'orgueilleuse Angleterre pourroit bien être avant peu l'ouvrage de ces *vils poltrons* si dédaignés , de l'autre continent , aidés de quelques vaisseaux marchands ignorés , partis de celui-ci.

J'avoue encore que , plein de ces idées , j'ai osé donner par mes discours , mes écrits & mon exemple , le premier branle au courage de nos fabricants & de nos armateurs ; & que je n'ai jamais cru , quoiqu'on ait pu dire , manquer au devoir d'un bon sujet envers mon souverain , en formant une société maritime , en établissant une liaison solide de commerce entre l'Amérique

& ma maison , en me chargeant d'acheter & d'embarquer en Europe tous les objets qui pouvoient être utiles à mes braves correspondants , *les vils poltrons de l'Amérique.*

Mais , si je ne prétendois pas à la protection de la cour , j'avoue que j'étois loin de croire que le vicomte de Stormont , dont la plus grande affaire étoit de harceler l'administration , auroit le crédit de l'engager , par ses clameurs , à porter une inquisition sévère & jusqu'alors inouïe , sur le cabinet des négociants , & d'en arrêter les spéculations.

Mais puisque cet objet de sa mission , qu'il n'a que trop bien rempli , à l'avantage de l'Angleterre , a malheureusement ruiné les efforts & les entreprises des armateurs François ; pourquoi donc cet ingrat vicomte , qui , dans ses rapports ministériels , cite avec tant d'emphase , neuf ou dix vaisseaux chargés par moi pour les Américains , à la fin de 1776 , & qui les distingue si subtilement de ma frégate l'Amphitrite , a-t-il omis d'apprendre à sa cour que notre ministère , étourdi de ses plaintes , avoit perdu de vue la protection qu'il

nous devoit peut-être ; & que loin de nous l'accorder , il avoit accablé le commerce de prohibitions , & sur-tout avoit presque étouffé ma société naissante , en mettant un embargo général sur tous mes bâtimens ?

En vain représentai-je alors , qu'être soumis à l'inspection des douaniers Anglois sur mer , & s'y voir exposés à tout perdre , sans espoir de réclamation , si l'on étoit pris à l'atterrage de l'Amérique avec des marchandises prohibées par l'Angleterre , étoit courir assez de dangers , sans que la France aidât encore à restreindre les plans de ses armateurs ; le ministère inflexible exigea rigoureusement que tous ces bâtimens prissent des expéditions pour nos isles , & fissent leurs soumissions de ne point aller commercer au continent.

Quel motif engagea donc cet ambassadeur , de taire à sa cour les complaisances excessives que la nôtre avoit pour lui ? Pourquoi lui cacha-t-il que , sur sa délation , le 10 décembre 1776 , le ministre de la marine fit arrêter au Havre & visiter exactement tous mes vaisseaux ? Que dans ce port où se trou-

voient alors l'*Amphitrite* , le *Romain* , l'*Andromede* , l'*Anonime* , & plusieurs autres , si le premier de ces bâtimens déjà lancé dans la grande rade , esquivait la visite , tous les autres la subirent , & si rigoureuse , qu'ils furent déchargés publiquement , au grand dommage de mon entreprise ?

Pourquoi , dans la joie qu'il en devoit ressentir , n'ajouta-t-il pas que , ne pouvant espérer aucun terme , obtenir aucun adoucissement à ces ordres prohibitifs , je fus obligé de désarmer tous mes navires ? En effet il est de notoriété que si quelques-uns ensuite ont pu partir , ce n'a été qu'en avril , mai & juin de l'année suivante : encore a-t-il fallu changer leurs noms , leurs chargemens , & donner les plus fortes assurances qu'ils n'iroient qu'à nos îles du Golfe ! M. l'ambassadeur nierait-il qu'ils y ont été réellement , lorsqu'il fait que l'un d'eux , *la Seine* , a , pour prix de mon obéissance , été enlevé , à la pointe des Prêcheurs , atterrage de la Martinique , au grand scandale de tous les habitants qui le virent , & conduit à la Dominique , où , sans autre forme de procès , le pavillon Anglois y fut

arboré sur le champ , & le nôtre jetté dans la mer avec de grands cris d'*huzza* , & les plus tristes feux de joie ?

Comment ce profond politique , cet ambassadeur devenu ministre , s'est-il abstenu d'écrire à sa cour, que le même embargo fut mis sur mes vaisseaux à Nantes ; & que la *Therese* arrêtée dans ce port ne put partir qu'en juin 1777 , après la plus sévère visite , & lorsqu'on fut bien certain qu'elle ne portoit point de munitions ; sur-tout , lorsque le capitaine se fut soumis à n'aller qu'à Saint-Domingue où il a demeuré près d'un an , ainsi que l'*Amélie* , à mon très-grand dommage encore ; puisque quatre petits bâtimens Bermudiens que j'y avois fait acheter , pour conduire au continent les cargaisons de ces navires d'Europe , ont tous été pris , soit en allant , soit en revenant ?

Pourquoi ne manda-t-il pas à sa cour, qu'en janvier 1777 , mon *Amphitrite* ayant relâché à l'Orient , le ministère , à sa sollicitation , fit arrêter ce bâtiment sous prétexte que plusieurs officiers s'y étoient embarqués pour aller offrir leurs services aux Américains ?

Comment , à cette occasion , put-il

omettre , dans ses dépêches , que la cour envoya l'ordre au plus considérable de ces officiers , de rejoindre à l'instant son corps à Metz , & d'y rendre compte de sa conduite ; & qu'apprenant que l'officier éludait d'obéir , elle fit dépêcher exprès un courier à l'Orient avec ordre de l'arrêter , de le casser & de l'enfermer pour le reste de ses jours au château de Nantes ; rigueur à laquelle il n'échappa qu'en se sauvant seul & presque nud , sans oser reparoître au vaisseau : que le ministre ne rendit même à ma frégate la liberté de partir , qu'après avoir exigé du capitaine une soumission positive & par écrit , qu'il n'iroit qu'à Saint-Domingue , sous toutes les peines qu'il plairoit de lui infliger à son retour , s'il y manquoit.

Mais une autre réflexion se présente , & je ne dois pas la retenir , puisque l'écrivain du roi d'Angleterre l'a négligée. La cour de France , une puissance étrangère , indifférente & neutre , s'opposoit au noble emploi que des officiers , la plupart étrangers , vouloient faire de leur loisir en faveur des Américains. Mais que nous importoit à nous , pour qui leur bravoure alloit s'exercer ? Et

par quel excès de complaisance pour l'ambassadeur Anglois , nos ministres établissoient - ils une telle inquisition contre les partisans de l'Amérique ; lorsqu'il est prouvé , par le fait , que le neveu du maréchal de Thomond , de milord Clare , que le comte de Bulkley enfin , le plus ardent Anglois qui jamais ait été souffert au service de France , obtenoit d'eux sans peine la permission d'aller solliciter à Londres du service contre l'Amérique ? Si la solution de ce problème échappe à mes lumières ; ce qui frappera tout le monde ainsi que moi , c'est que la comparaison & le rapprochement de ces deux procédés , devoient au moins faire trouver grace à nos très-complaisants ministres devant ce terrible ambassadeur ; & que son zèle & ses travaux n'eussent pas semblé moins importants à sa patrie , & l'eussent également porté lui-même au ministère où il brûloit d'arriver , si au lieu de calomnier notre cour , il eût rendu compte à la sienne de tout ce qu'il en obtenoit journellement.

Quoique la politique au fond ne soit par-tout qu'une sublime imposture ; on n'a pas encore vu d'ambassadeur se

donner des licences aussi étendues sur la sublimité de la sienne. Il étoit réservé au vicomte de Stormont d'en offrir le digne exemple à l'univers! — Mais c'est la France, dit-il, qui envoyoit ces officiers en Amérique. — Eh! grand *politicien*, ou *politiqueur*? y a-t-il beaucoup de raisonneurs de votre force en Angleterre? & pensez-vous que le congrès, qui n'a pas cru devoir tenir un seul des engagements pris devant moi, par ses agents en Europe, avec les officiers que je lui adressois, qui même a refusé du service à presque tous en arrivant, eût manqué d'égards à ce point pour notre cour, s'il eût pensé que ces généreux guerriers lui étoient envoyés par un roi dont il sollicitoit si vivement le secours & l'amitié? De quel œil aussi pensez-vous que le roi de France eût vu le renvoi des officiers, si ce prince eût été pour quelque chose en l'arrangement de leur départ? On se fait donc un grand bonheur de déraisonner à Londres!

Cette réflexion seule est un trait de lumière qui nous met tous dans notre vrai jour, Anglois, François, travailleurs & raisonneurs.

A la vérité, mon zele empreffé pour mes nouveaux amis, pouvoit être blessé du peu d'accueil qu'ils faisoient à de braves gens que j'avois porté moi-même à s'expatrier pour les servir. Mes soins, mes travaux & mes avances étoient immenses à cet égard. Mais je m'en affligeai seulement pour nos malheureux officiers; parce que dans ces refus même des Américains, je ne fais quelle émulation, quelle fierté républicaine attiroit mon cœur & me montrait un peuple si ardent à conquérir sa liberté, qu'il craignoit de diminuer la gloire du succès, s'il en laissoit partager le péril à des étrangers.

Mon ame est ainsi composée : dans les plus grands maux elle cherche avec soin, pour se consoler, le peu de bien qui s'y rencontre. Ainsi, pendant que mes efforts avoient si peu de fruit en Amérique, & que les Anglois essayoient de tout corrompre autour de moi pour l'atténuer encore; de lâches ennemis m'accusoient dans mon pays d'être soudoyé par la cour de Londres, pour l'avertir à temps du départ de tous nos vaisseaux de commerce & la mettre à même de s'en emparer. Et moi, for-

tenu par ma fierté , je dédaignois de me défendre , & je livrois ces méchants à leur propre honte en me promettant bien de ne jamais souiller mon papier de leur nom. Les oisifs de Paris envioient mon bonheur & me jalousoient comme un favori de la fortune & des puissances : & moi , triste jouet des événements , seul , privé de repos , perdu pour la société , desséché d'insomnie & de chagrins , tour à tour exposé aux soupçons , à l'ingratitude , aux inquiétudes , aux reproches de la France , de l'Amérique & de l'Angleterre , travaillant nuit & jour , & courant à mon but avec effort , à travers ces landes épineuses , je m'exténuais de fatigue & j'avancois fort peu. Mais mon courage renaissoit quand je pensois qu'un grand peuple alloit bientôt offrir une douce & libre retraite à tous les persécutés de l'Europe ; que ma patrie seroit vengée de l'abaissement auquel on l'avoit soumise , en fixant par le traité de 1763 , le petit nombre des vaisseaux qu'on daignoit encore lui souffrir ; que le voile obscur , le crêpe funéraire dont notre port de Dunkerque étoit enveloppé depuis 60 ans , seroit enfin déchiré ; qu'enfin la

mer devenue libre aux nations commerçantes, Marseille, Nantes & Bordeaux pourroient le disputer à Londres, & devenir à leur tour les cabarets de l'univers. J'étois soutenu par l'espoir qu'un nouveau systême de politique alloit éclore en Europe, & que l'Angleterre une fois remise à sa vraie place, le nom François seroit aimé, chéri, respecté par-tout. J'ajouterois encore que j'étois ranimé par l'espoir de voir le regne actuel exalté comme un des plus beaux de la monarchie ; si, dans cet écrit austere & brusquement jeté, je ne m'étois pas interdit tout éloge, & même celui du jeune roi, qui nous donne un si grand espoir par la sagesse de ses vues & son amour simple & vrai pour le bien, dans l'âge où presque tous les hommes ne se font remarquer que par des folies, des ridicules, ou des travers.

Ce bel avenir me rendoit mon courage & ma gaieté même ; au point qu'un ministre Anglois m'ayant fait l'honneur, au sujet de *l'Amphitrite*, de dire à quelqu'un, en riant, que j'étois un bon politique, mais un mauvais négociant : Je répondis sur le même

ton : qu'il laisse faire au temps ; la fin seule peut nous montrer lequel aura plus prospéré , moi dans mon petit commerce , & lui dans sa grande administration.

Dans un pareil état des choses , on sent bien que le cabinet de Saint-James eût appris avec joie , par son ambassadeur , qu'au retour de ma frégate l'*Amphitrite* , mon capitaine , accusé de désobéissance , avoit été scandaleusement arrêté , puis trainé en prison , quoique son journal prouvât qu'il n'avoit fait que céder à l'empire des circonstances ; & qu'ayant resté 90 jours en route , & 35 sans se reconnoître , il s'étoit vu prêt à périr de misère à l'instant qu'il fut porté sur le continent : mais son crime étoit d'y avoir jeté l'ancre ; & je suis persuadé , moi , que le lord North auroit su bon gré à l'ambassadeur , s'il eût appris par lui que la mine terrible qu'il en fit à nos ministres , avoit coûté trois mois de cachot à mon malheureux capitaine , & à moi deux mille écus d'indemnité que je crus lui devoir , pour payer les humeurs du vicomte de Stormont.

C'est ainsi que chaque fait articulé

dans le *mémoire justificatif*, d'après le rapport de cet ambassadeur est faux, insidieux ou controuvé. Voyez-le citer comme un crime, un bâtiment, l'*Heureux*, à moi, parti de Marseille en septembre 1777, & dissimuler en même temps à sa cour, que ce vaisseau, l'*Heureux*, le plus malheureux des vaisseaux, étoit depuis dix mois dans le port, équipé, chargé, prêt à partir, puis arrêté à la sollicitation de lui vicomte, enfin déchargé deux fois publiquement, par ordre du ministre; & que ce n'est qu'après ces éclats scandaleux & dommageables, que ce vaisseau, qui m'avoit ruiné par un si long séjour, & des dépenses si énormes, a obtenu la liberté de sortir du port avec des comestibles seulement, & sans aucunes munitions de guerre. Car s'il a relâché ailleurs pour accomplir son chargement, qui n'étoit pas même au tiers; c'est un fait absolument étranger à nos ministres, puisqu'il s'est passé loin du royaume, & hors de la longueur de leurs bras.

Ainsi, lorsque ce mémoire parle de mes armements de Dunkerque, il se garde bien d'avouer que l'administration, toujours aussi sévère à mon égard

qu'attentive aux plaintes de l'ambassadeur Anglois , donna l'ordre exprès de visiter dans ce port tous les vaisseaux annotés par l'inquisition Stormonienne , & de les décharger sans pitié , s'ils avoient à bord des munitions de guerre ; que l'un d'eux , *la Marie Catherine* , se trouvant en rade à l'instant où l'ordre arriva , put se dérober à sa rigueur & se rendre à la Martinique avec un chargement d'artillerie , assuré à Londres même ; mais que les autres furent visités , déchargés & forcés d'aller en lest chercher du fret en Amérique , sans que j'aie pu depuis trouver une autre occasion de rembarquer mes cargaisons militaires ; tant l'attention du gouvernement à y veiller a été sévère & continuelle.

Voilà ce que le vicomte de Stormont pouvoit bien apprendre à sa cour ; il eût honoré sa vigilance & n'eût point trahi la vérité : mais c'est ce dont on s'embarrasse le moins en politique. Il devoit même ajouter que , dans la colère où je fus de ce qui m'arrivoit à Dunkerque , ayant appris que le sieur Frazer , commissaire Anglois , odieux par son emploi , mais personnellement

dételé dans ce port , avoit osé corrompre & fait passer en Angleterre un de nos bons pilotes-côtiers , & beaucoup de matelots François , je me procurai toutes les preuves juridiques de ce honteux délit : mais que je ne pus jamais obtenir du gouvernement , que le commissaire insolent fût poursuivi pour ce crime de lèse-nation ; & je ne l'obtins pas , je m'en souviens bien , parce que les soins que je m'étois donnés à ce sujet , pouvoient être taxés de récrimination par l'ambassadeur Anglois. Je dirai tout ; car ce n'est ici ni le lieu ni le temps de flatter personne. Un écrit destiné à relever le flagornage Anglois du *mémoire justificatif* , ne doit pas être à son tour accusé d'une imbécille partialité pour la France.

Mais le comble de la mauvaise foi dans les rapports de l'ambassadeur d'Angleterre , est le compte insidieux qu'il rend à sa cour de *l'Hippopotame* , ce vaisseau que j'ai nommé *le Fier Rodrigue* , & qui depuis a eu l'honneur d'être jugé digne par le général amiral d'Estaing , de contribuer , sous ses ordres , au succès des armes du roi près la Grenade , lesquels ne sont point , comme le dit

l'écrivain emmiellé du *mémoire justificatif*, des triomphes de gazettes, ni des succès à coups de presse ; mais de beaux & bons succès du canon.

C'est le compte insidieux qu'il rend à sa cour de ces prétendus 14 mille fusils que j'y devois embarquer, & des autres munitions de guerre à l'usage des rebelles, cités dans le *mémoire justificatif* ; aucun armement n'ayant été plus ouvertement, plus cruellement molesté, pour complaire au vicomte de Stormont. Voici le fait ; on le trouvera concluant.

Tant de vaisseaux arrêtés dans nos ports ; tant de déchargements faits par ordre supérieur ; tant d'opérations manquées ou suspendues ; tant d'or & de temps perdus, & surtout l'obligation forcée d'exécuter rigoureusement les ordres prohibitifs de la cour, sur les munitions de guerre, avoient enfin changé mes plans d'armements.

Bientôt apprenant que les Anglois m'avoient enlevé beaucoup de navires, & qu'il ne me restoit d'autres moyens de marcher librement que de me rendre redoutable aux corsaires ; je fis acheter par un tiers & sur criées publiques, en

avril 1777, *l'Hippopotame*, vaisseau de ligne que le roi faisoit vendre à Rochefort. On le mit au radoub aussi-tôt, pour être armé en guerre & marchandises; & toute sa cargaison, de la valeur d'un million, consistant en vin, eau-de-vie, marchandises seches, & sans une seule arme, une seule caisse de munitions, fut à l'instant transportée à Rochefort, pour partir au plutôt.

Mais ce fatal ambassadeur, dont la grande affaire étoit de désoler notre commerce sur terre, pendant que les corsaires de sa nation l'outrageoient & le pilloient sur mer; ce profond politique, qui partageoit son temps entre le plaisir d'impatiser nos ministres en France, & celui de les calomnier en Angleterre, s'en vint faire à Versailles des lamentations..... si lamentables sur ce navire, en disant que je feignois d'équiper un bâtiment pour le commerce, & ne faisois qu'armer un vaisseau de guerre pour le service du congrès, que la cour en fut ébranlée.

Sur ces nouvelles criailleries, le ministère, ignorant absolument que j'eusse part à cet armement qui se faisoit sous un nom supposé, donna les ordres les

plus précis aux commandant & intendant de Rochefort de découvrir sous main le nom & l'objet du vrai propriétaire de ce vaisseau. J'appris la recherche de la cour, & je fis adresser, du lieu de l'armement, le mémoire suivant au ministre de la marine, sous une signature étrangère. Si je le joins ici, c'est que son caractère & son style donneront mieux que tous mes raisonnements, une juste idée des relations qui existoient alors entre l'administration & le commerce de France.

MONSEIGNEUR,

« Sur les interrogations faite à notre
 » commissionnaire de Rochefort par le
 » commandant de la Marine, nous
 » pensons qu'il n'y a qu'un de ces An-
 » glois inquiets & rodeurs dont nos ports
 » sont remplis, qui ait pu semer l'alar-
 » me si mal-à-propos sur nous, & fait
 » inspirer à votre grandeur, par des
 » voies qui leur sont familières, le des-
 » sein de porter une inquisition incon-
 » nue jusqu'ici sur le cabinet & les spé-
 » culations des négociants François.
 » Monseigneur, le vaisseau du roi
 » l'*Hippopotame* étoit à vendre : appa-
 remment

» remment que c'étoit pour que quel-
 » qu'un l'achetât. Nous l'avons bien
 » acheté, bien payé; nous le faisons
 » radoubé à grands frais, & nous ne
 » croyons pas qu'il y ait rien là de con-
 » traire aux loix du commerce, ni qui
 » nous doive exposer au soupçon de
 » vouloir contrarier les vues pacifiques
 » du gouvernement.

» Mais si un vaisseau d'un tel gabaris
 » ne peut être destiné qu'à de hautes
 » spéculations; n'est-il pas naturel,
 » Monseigneur, que nous mettions ce
 » navire en état de ne pas craindre, en
 » pleine paix, de se voir harcelé, ca-
 » nonné, visité, fouillé, insulté, dé-
 » pouillé, peut-être emmené & confis-
 » qué, malgré la régularité de nos ex-
 » péditions, (comme cela est arrivé à
 » tant d'autres) s'ils se trouve une aune
 » d'étoffes dans nos cargaisons, dont
 » la couleur ou la qualité déplaît au
 » premier malhonnête Anglois qui nous
 » rencontrera?

» Lorsqu'il nous auroit bien outragé
 » & fait perdre le fruit d'un bon voya-
 » ge, peut-être il en seroit quitte pour
 » vous faire répondre par le ministère
 » Anglois *que le capitaine étoit ivre, ou*

» *que c'est un mal-entendu.* Mais votre
 » grandeur fait bien que , si cette excuse
 » banale & triviale suffit pour appaiser
 » la vindicte du gouvernement François ,
 » l'utile négociant dont le métier est de
 » confier sa fortune aux flots , sur la foi
 » des traités , n'en reste pas moins rui-
 » né , malgré les dédommagements pro-
 » mis , dont on fait toujours trop bien
 » éluder l'accomplissement.

» Cependant , Monseigneur , le né-
 » gociant maritime étant de tous les
 » sujets du roi celui que les traités doi-
 » vent le plus envisager , est aussi celui
 » qui a besoin d'une protection plus
 » immédiate. Jetez un coup d'œil sur
 » tous les états de la société , Monsei-
 » gneur , & vous verrez que l'adminis-
 » tration , le fisc , le militaire , le clergé ,
 » la robe , la terrible finance , & même
 » la classe utile des laboureurs , tirent
 » leur subsistance , ou leur fortune de
 » l'intérieur du royaume : tous vivent à
 » ses dépens. Le négociant seul , pour
 » en augmenter les richesses ou les jouis-
 » sances , met à contribution les quatre
 » parties du monde ; & vous débarras-
 » sant utilement d'un superflu inutile , il
 » va l'échanger au loin , & vous enrichit

» en retour, des dépouilles de l'univers
 » entier. Lui seul est le lien qui rappro-
 » che & réunit tous les peuples que la
 » différence des mœurs, des cultes &
 » des gouvernements tend à isoler, ou
 » à mettre en guerre.

» Si donc le négociant se voit défor-
 » mais obligé de rendre compte d'avance
 » de ses spéculations, dont la réussite
 » dépend toujours de la diligence & du
 » secret, & qui sont soumises à des
 » variations dépendantes de tous les évé-
 » nements politiques; il n'y a plus pour
 » lui ni liberté, ni sûreté, ni succès, &
 » la chaîne universelle est rompue.

» Votre grandeur s'apercevra bien
 » que ce n'est pas pour éluder d'obéir
 » que nous observons; mais seulement
 » parce que nous pensons que d'établir
 » une inquisition sur les secrets des né-
 » gociants, par complaisance pour les
 » rivaux du commerce François & les
 » ennemis naturels de l'état, est un em-
 » ploi de l'autorité sujet à des consé-
 » quences terribles, dont la moins fu-
 » neste est de dégoûter le commerce &
 » d'éteindre l'émulation, sans laquelle
 » rien ne se fait.

» Lorsque notre commissionnaire s'est

» rendu sous son nom, adjudicataire
 » de l'*Hippopotame*, vous avez eu la
 » bonté, Monseigneur, de lui pro-
 » mettre l'assurance du premier fret royal
 » pour les colonies : daignez remplir
 » cette promesse ; son exécution est le
 » meilleur moyen de vous assurer de la
 » vraie destination de notre vaisseau.
 » Nous croyons, Monseigneur, que ce
 » seul mot renferme toutes les explica-
 » tions que votre grandeur desire.
 » Nous sommes avec le plus profond
 » respect, &c.

Ce mémoire fait pour fixer la vraie destination du *Fier Rodrigue*, & désarmer la cour, produisit un effet tout contraire en me décelant : on crut m'y reconnoître, & les cris de l'ambassadeur continuant sans relâche & contre mon navire & contre ma personne, le ministère, à l'instant qu'il levoit l'embargo momentané mis sur tous les autres vaisseaux du commerce, ordonna durement d'arrêter le mien dans le port, sans lui laisser l'espoir de partir en aucun temps.

Ayant eu dessein de l'armer en pièces de bronze, pour qu'il fût plus léger à la marche, en guerre & marchandises ;

j'avois fait acheter & transporter à grands frais , de ces canons , la quantité qui m'étoit nécessaire. Un nouvel ordre , arraché par mon Euménide , arriva , qui me força de revendre mon artillerie à toute perte , & n'en laissa pas moins subsister l'embargo mis sur mon navire.

En vain j'offris personnellement au ministère d'embarquer sur ce vaisseau , des troupes du roi pour Saint-Domingue , afin qu'on fût bien sûr de sa destination. En vain je proposai de soumettre ma cargaison à la visite la plus rigoureuse , pour qu'on fût certain qu'aucunes munitions n'entroient dans le chargement du *Fier Rodrigue*. En vain je déposai ma soumission de faire rentrer ce vaisseau dans six mois , avec expédition & denrées de Saint-Domingue , sous peine de la perte entière & du navire & de sa cargaison , si j'y manquois. Le ministère fut inexorable , & malgré les plaintes qu'une telle rigueur m'arracha ; malgré la dépense énorme d'un double achat , double transport & dispendieux changement d'artillerie ; malgré la perte résultante d'une cargaison d'un million , retenue une année entière au lieu de son départ ; malgré la mise continuelle &

ruineuse de l'équipement d'un vaisseau de cette force , arrêté dans le port le même temps d'une année ; enfin malgré les protestations que le désespoir me fit faire de rendre l'administration garante de mes pertes devant le roi même , & pour lesquelles aujourd'hui je suis en instance aux pieds de sa majesté ; les ministres , fideles à je ne sais quelle parole arrachée par l'ambassadeur Anglois , ne voulurent jamais consentir à lever l'embargo de mon navire ; & je déclare avec douleur , que je n'ai obtenu cette tardive justice , qu'après la notification du traité de commerce entre la France & l'Amérique , faite à Londres par le marquis de Noailles , & la brusque retraite de l'ambassadeur d'Angleterre ; c'est-à-dire , plus d'un an après le chargement & l'équipement du *Fier Rodrigue*.

Voilà ce que le vicomte de Stormont s'est bien gardé d'écrire à sa cour , & ce qu'il n'oseroit démentir aujourd'hui. Je laisse en blanc mille autres faits très-affligeants pour notre commerce , & notamment pour moi ; parce que cet extrait suffit au delà , pour montrer quelle foi doit être accordée aux narrés ,

aux inculpations de ce long *mémoire justificatif*.

Lorsque le vicomte de Stormont résidoit à Paris , & qu'il s'y débitoit un mensonge politique , une fausse nouvelle un peu fâcheuse pour les Américains ; on se souvient encore que le mot des députés du congrès , interrogés par tout le monde , étoit constamment : ne croyez pas cela , Monsieur , *c'est du Stormont tout pur*.

Eh bien ! lecteur , on en peut dire autant du *mémoire justificatif* ; *c'est du Stormont tout pur* , au style près , qui , bien qu'un peu traînant dans la traduction , ne manqueroit pas de graces , ni la logique de justesse , si l'écrivain n'oublioit pas sans cesse que lord Stormont en a fourni les données , & qu'il écrit pour l'injuste Angleterre , dont les usurpations , la mauvaise foi , l'arrogance & le despotisme ont fait une classe absolument séparée de toutes les sociétés humaines.

Car , si les royaumes sont de grands corps isolés , & plus séparés de leurs voisins par la diversité d'intérêts que par les barrières , les citadelles ou la mer qui les renferment ; si leurs seules rela-

tions sont celles du *droit naturel*, c'est-à-dire, celles que la conservation, le bien-être & la prospérité de chacun lui imposent; & si ces relations diversement modifiées sous le nom de *droit des gens*, ont pour principe général, selon Montesquieu même, *de faire son propre bien avec le moins de mal possible aux autres*; il semble que l'Angleterre, ayant mis tout son orgueil à s'écarter de cette loi commune, ait choisi pour principe fondamental de se rendre odieuse & redoutable à tout le monde, quand il n'en devroit résulter aucun avantage pour elle-même.

Ajoutez à ce damnable principe, la commodité toujours substante d'enfreindre les traités, & de manquer à toutes les conventions, sous prétexte que son roi n'ayant qu'une autorité partagée entre lui, le peuple & la noblesse, les engagements qu'il prend, ne peuvent empêcher la fougueuse nation de se porter à des excès qui n'en subsistent pas moins, quoique défavoués par l'équité du prince, ou son respect pour la foi jurée. Réunissez, dis-je, toutes ces notions, & vous n'aurez encore qu'une foible idée du peuple auda-

cieux qui nous accuse aujourd'hui de perfidie.

Mais pourtant , si le roi d'Angleterre ne peut pas toujours être rendu garant des infractions de son peuple aux traités subsistants ; à qui donc gardons-nous notre foi ? Quoi ! vous nous liez , Anglois , & ne croyez jamais l'être ? Etrange & superbe nation , qu'il faut admirer pour ton patriotisme & la fermeté Romaine que tu montres en tes revers actuels , mais qu'il est temps d'humilier , pour punir & réprimer l'abus affreux que tu te plûs toujours à faire de ta prospérité !

Marâtre insensée ! qui prétends à l'amour de tes enfants , quand tu ne veux les enchaîner que pour épuiser le sang de leurs veines , & l'employer à tes prostitutions ! Si l'instant est venu que ton exemple doit apprendre aux nations qu'il n'est de politique heureuse & durable que celle fondée sur la morale universelle , & sur la réciprocité des devoirs & des égards.....

Si tes ministres , aveuglés par une ambition inepte en ses vues & trompée dans ses mesures , ont imprudemment porté leur système oppressif sur tes colo-

nies , & les ont forcé , en prenant les armes , d'adopter pour devise , ce vers terrible , instructif & sublime de notre grand Voltaire :

L'injustice à la fin produit l'indépendance.

Et si , par une suite de cette inquiète arrogance , qui ne vous permet jamais de goûter de liberté , que celle qui s'appuie sur l'oppression de vos freres , vous allez encore avoir , ô Anglois ! à pleurer la perte de l'Irlande si longtemps par vous , & si injustement avilie ; repentez-vous ; frappez votre poitrine ; accusez-vous , & cessez d'accuser vos voisins de l'orage & des maux infinis , que vous seuls avez attirés sur votre patrie malheureuse.

J'ai prouvé , par vos procédés affreux envers nous , qu'il ne vous étoit dû de notre part qu'anathême & vengeance ; & cependant , Anglois ! vous êtes les agresseurs !

J'ai prouvé que , si la France eût suivi l'impulsion du plus juste ressentiment , elle eût dû secourir l'Amérique , la prévenir même & hâter l'instant de son indépendance ; & cependant , Anglois ! vous êtes les agresseurs !

J'ai prouvé que tournant contre l'honneur de nos ministres l'effet de leur condescendance pour vos embarras , vous prétendez les couvrir du ridicule ineffaçable d'avoir sans cesse arrêté d'une main ce que vous les accusez d'avoir encouragé de l'autre ; qu'au lieu de leur rendre graces du peu de fruit que l'Amérique a tiré des foibles efforts du commerce , vous mettez ces efforts sur le compte de leur perfidie : en cela même , Anglois ! vous êtes des agresseurs très-malhonnetes & très-ingrats.

Cependant , passe encore pour injurier. C'est votre maniere de vous défendre , elle est connue ; & quand on s'est fait une mauvaise réputation , il reste au moins à jouir du triste privilege acquis par elle. On fait bien que dans votre style il en est , ô Anglois ! de la perfidie de la France comme de la poltronnerie des Américains qui ont fait mettre armes bas à vos troupes , & vous ont chassé de leur pays. A vous donc permis d'injurier tout le monde.

Mais déraisonner pour le seul plaisir d'outrager ! Déraisonner dans un écrit grave , & soumis au jugement des rai-

sonneurs de l'Europe ! n'est-ce pas abuser à la fois de toutes les façons d'être audacieux ? Car enfin si le roi de France eût eu le dessein de secourir secrètement l'Amérique , il eût au moins voulu le faire efficacement ; & dans ce cas , il ne falloit pas un grand effort pour deviner qu'en prêtant seulement un million sterling aux Etats-Unis , une espece de proportion à l'instant rétablie entre le numéraire & le papier de leur pays , auroit soutenu le crédit & l'émulation générale , eût augmenté l'ardeur des soldats par la réalité de la paye , & peut-être eût mis les Américains , sans autre secours , à portée de terminer promptement leur guerre. Economie , ou libéralité qui nous eût épargné près de 400 millions , que notre protection militaire nous a déjà coûté !

Donc si la morale ou la noble politique du roi de France , l'empêcha de prendre ce parti ; c'est que ce roi , jeune & vertueux , ne voulut pas permettre ce qu'il ne pouvoit pas avouer. Toute sa conduite subséquente est la preuve de cette assertion. — Mais pourquoi donc ce roi si juste a-t-il subitement renoncé à sa neutralité pour s'allier avec

l'Amérique ? — Ecoutez-moi, lecteur, & pesez mes paroles : cette réponse est la fin de tout.

Après avoir demeuré long - temps spectateur passif, & tranquille de la guerre existante, le roi de France instruit par les débats du parlement d'Angleterre & par le succès des armes Américaines, que malgré les efforts des Anglois, pendant trois campagnes successives, la force des événemens séparoit enfin l'Amérique de l'Angleterre : instruit aussi que les meilleurs esprits de la nation Angloise s'accordoient à penser, à dire hautement dans les deux chambres qu'il falloit à l'instant reconnoître l'indépendance des Américains, & traiter avec eux sur le pied de l'égalité : le roi ne pouvant plus se tromper sur le véritable objet des armemens de l'Angleterre, lorsqu'il voyoit le peuple Anglois demander à grands cris la guerre contre lui, faire offres de lever la milice nationale à ses frais, & de fournir volontairement, par chaque *shire* ou comté, un certain nombre de soldats, pourvu qu'ils fussent employés contre la France : s'étant d'ailleurs bien assuré que les amiraux Anglois qui avoient

nettement refusé de servir contre l'Amérique, étoient néanmoins nommés à des commandements d'escadres qui ne pouvoient donc plus la menacer : trop certain enfin des millions qu'on répandoit & des efforts qu'on faisoit pour diviser les esprits, tant au congrès en Amérique, que ceux de la députation en France ; & sur-tout connoissant bien l'espoir secret qu'on avoit à Londres d'engager les Américains, par l'offre inopinée de l'indépendance, à se réunir aux Anglois contre la France, à la punir, par une guerre sanglante & combinée, de trois ans de froideurs & de refus de s'allier à l'Amérique. Pressé par tant de motifs accumulés, le roi s'est déterminé, mais publiquement & sans aucun mystère, mais sans déclarer la guerre aux Anglois, encore moins la leur faire sans la déclarer, comme ils en ont établi l'odieux usage ; sans vouloir même entamer de négociations préjudiciables à la cour de Londres, & par une suite modérée de la neutralité qu'il avoit adoptée, le roi, dis-je, s'est enfin déterminé à reconnoître l'indépendance de l'Amérique, à former un traité de commerce avec les nouveaux

Etats-Unis ; mais sans exclusion de personne , pas même des Anglois , à la concurrence de ce commerce.

Certes , si les regles de la justice , de la prudence & le soin de sa propre sûreté n'ont pas permis au roi de différer plus long-temps cette reconnoissance d'un honorable affranchissement & d'une indépendance dont les Anglois se flattoient de faire tourner bientôt leur honteux aveu contre nous-mêmes ; au moins faut-il convenir qu'aucun acte aussi intéressant , aussi grand , aussi national , ne s'est fait avec plus de modération , de candeur , de noblesse & de simplicité ; tous caracteres absolument opposés à la *perfidie* , dont l'insolence Angloise a voulu tacher la France & le roi dans son *mémoire justificatif* : ce qu'il falloit prouver.

Quant à moi , dont l'intérêt se perd & s'évanouit devant de si grands intérêts ; moi , foible particulier , mais courageux citoyen , bon François , & sincere ami du brave peuple qui vient de conquérir sa liberté ; si l'on est étonné que ma foible voix se mêle aux bouches de tonnerre qui plaident cette grande cause , je répondrai qu'on n'a besoin

(64)

de puissance que pour soutenir un tort ;
& qu'un homme est toujours assez fort
quand il ne veut qu'avoir raison. J'ai fait
de grandes pertes ; elles ont rendu mes
travaux moins utiles que je ne l'espérois
à mes amis indépendants : mais comme
c'est moins par mes succès que par mes
efforts que je dois être jugé , j'ose en-
core prétendre au noble salaire que je
me suis promis , l'estime de trois grandes
nations , la France , l'Amérique , &
même l'Angleterre.

P. A. CARON DE BEAUMARCHAIS.





E 779

B 3850a

